



Pierre Excoffon (dir.)

## Ville et campagne de Fréjus romaine La fouille préventive de « Villa Romana »

Publications du Centre Camille Jullian

---

## Chapitre 5. L'époque moderne

Ville de Fréjus – Service du Patrimoine

**Pierre Excoffon, Sandra Greck, Frédéric Guibal, Yvon Lemoine, Sébastien Guillon, Laurent Bouby, Isabel Figueral, Caroline Shaal et Emmanuel Pellegrino**

---

DOI : 10.4000/books.pccj.1195  
Éditeur : Publications du Centre Camille Jullian, Éditions Errance  
Lieu d'édition : Aix-en-Provence  
Année d'édition : 2011  
Date de mise en ligne : 13 février 2020  
Collection : Bibliothèque d'archéologie méditerranéenne et africaine  
ISBN électronique : 9782957155774



<http://books.openedition.org>

### Édition imprimée

Date de publication : 1 juillet 2011

### Référence électronique

EXCOFFON, Pierre ; et al. *Chapitre 5. L'époque moderne : Ville de Fréjus – Service du Patrimoine* In : *Ville et campagne de Fréjus romaine : La fouille préventive de « Villa Romana »* [en ligne]. Aix-en-Provence : Publications du Centre Camille Jullian, 2011 (généré le 03 avril 2020). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/pccj/1195>>. ISBN : 9782957155774. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.pccj.1195>.

---

## Chapitre 5

# L'époque moderne

Entre la fin de l'activité agricole, phase 4B/C datable du milieu du V<sup>e</sup> siècle apr. J.-C., et la reprise d'une installation au début de l'époque moderne, aucune trace d'occupation ni même de fréquentation n'a été perçue sur le site, qui paraît totalement abandonné durant près d'un millénaire. La découverte d'un fragment de bol à la croix en céramique pisane caractéristique du XIV<sup>e</sup> siècle (Amouric *et al.* 1999, 30) ne peut à elle seule indiquer une reprise de l'activité sur le site durant le bas Moyen Âge. Cette reprise à l'époque moderne se caractérise par la récupération des matériaux de construction, issus des murs antiques et la mise en culture de l'espace.

### 1. La phase 5, état A

#### 1.1. Zones 1 et 2

##### 1.1.1. Description

(P. E.)

C'est sur un épais remblai, d'une épaisseur moyenne de 30 cm et à dominante sablo-limoneuse brun clair (US1007), recouvrant l'ensemble des niveaux antérieurs, que se développe l'occupation à caractère agricole de la phase 5A (fig. 195). Celle-ci a été seulement mise en évidence dans la zone 1, où les deux murs antiques MR1003 et MR2004 continuent de structurer l'espace. On est d'ailleurs frappé par la continuité et la préservation d'orientations communes depuis l'époque romaine jusqu'à la période moderne, qui structurent profondément et durablement l'ensemble du quartier (fig. 196). L'observation du parcellaire fossile par Ch. Gébara et G. Chouquer dans le quartier de Villeneuve montre l'existence d'« une morphologie particulièrement régulière qui surprend, d'autant plus qu'elle respecte deux des orientations présumées antiques » (Gébara, Chouquer 1996, 97). Sur ce point, il est intéressant de reprendre les constatations des auteurs : « La question se pose, de toutes façons, de savoir dans quelles conditions il a pu y avoir influence des orientations antiques sur

ces nouveaux parcellaires, quelle que soit leur date (...) Il faut sans doute admettre que le paysage conservait des éléments morphogénétiques susceptibles d'être repris et prolongés, même à une époque où l'on avait complètement oublié le souvenir des parcellaires romains » (*ibid.*, 98). À l'évidence, un élément de réponse nous est fourni par la présence de longs murs bâtis lors des phases 2 (MR2004), 3 (MR1003, MR2002 et MR3082) et 4 (MR3040 et MR3042) qui sont très probablement, au moins en partie, responsables de cette préservation (fig. 197).

Ce constat montre combien il convient de rester prudent sur l'attribution, à une époque donnée, de vestiges reprenant une orientation rattachable à un réseau pourtant bien antique, mais relevant en réalité d'une action plus récente...

##### 1.1.2. Les traces agraires

(P. E.)

Des traces agraires ont été découvertes pour cette période, essentiellement dans le quart nord-est de la fouille. Ces traces recouvraient probablement l'ensemble de la zone 1, mais le temps limité de la fouille nous a incités à ne les étudier en détail que sur une petite surface réservée, d'une trentaine de mètres carrés (fig. 198).

Il s'agit de quatre tranchées ou sillons de culture (TR1008, 1011, 1036, 1015) mesurant entre 0,60 et 0,70 m de large et visibles sur environ 6 m de long. L'espacement entre les trois premières est constant, environ 0,30 m, la quatrième est distante de plus de 1 m, peut-être pour ménager un passage. Les comblements sont tous constitués d'une terre sablo-limoneuse brun jaune, compacte à très compacte, et comprennent des cailloutis et quelques tessons de céramique (fig. 199). Plusieurs fosses sont contemporaines de ces tranchées, à l'image de FS1079, de forme ovale de 40 cm x 80 cm et comblée d'un apport sablo-limoneux (1072). À la même époque sont construits, à l'aplomb du mur antique MR2004, dans la zone 2, deux puits : PT2003 et PT2031.

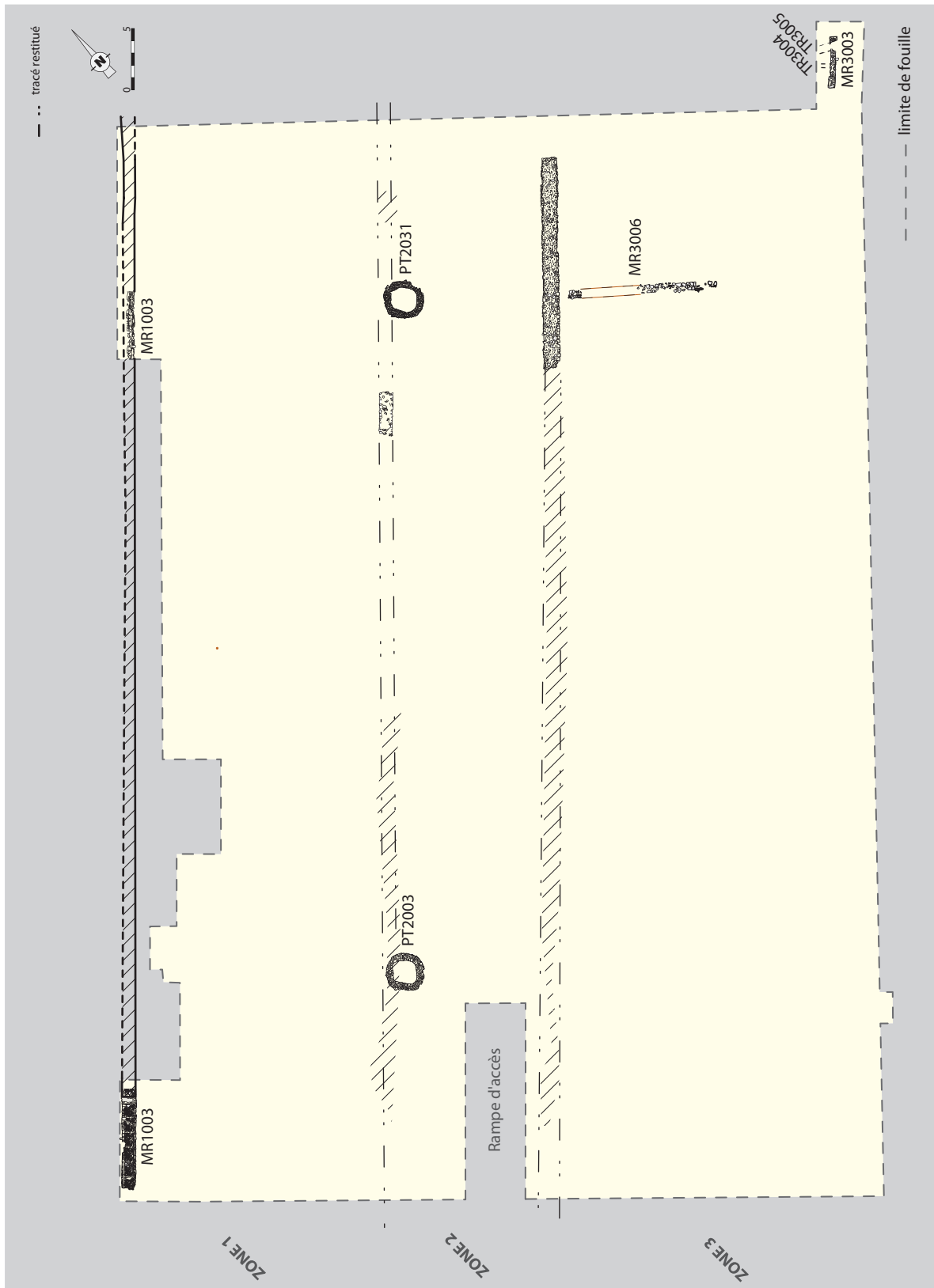


Fig. 195. Plan d'ensemble des vestiges de la phase 5A.



Fig. 196. Vue aérienne de Villeneuve, où l'on observe la morphologie régulière du parcellaire (photothèque CCJ).

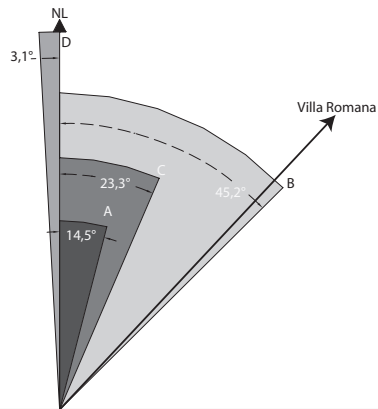


Fig. 197. Les quatre orientations supposées antiques d'après photo-interprétation (Gébara, Chouquer 1996) et orientation de Villa Romana.

### 1.1.3. Les puits de la zone 2

#### 1.1.3.1. Description du mode de construction

(P. E., S. Gr, F. G.)

Il s'agit de deux puits construits de façon similaire, mais tous deux ne sont conservés qu'en dessous de leur margelle ; ainsi, seul leur cuvelage a pu être observé (fig. 200 et 201). Les deux puits forment des cercles comprimés en raison de leur mode de construction. Ils ont un diamètre approximatif de 2 m et sont conservés sur environ 1,50 m. Le cuvelage, en pierre de récupération pour l'essentiel, est large de 0,60 m (fig. 202).

Dans le cuvelage du puits PT2031 (US2031/2038) est remployé un fragment de meule rotative en rhyolite. Il s'agit d'un fragment de la partie tournante, le *catillus*,



Fig. 198. Quatre sillons, ou tranchées, de culture ont été mis en évidence.



Fig. 199. Les tranchées en cours de dégagement et l'aspect de leur comblement (vue en coupe).

sur lequel est creusé le logement circulaire du manche permettant d'activer la meule (fig. 203). S'y trouvait aussi un fragment d'une inscription lapidaire sur marbre, dont seule la lettre « M » et un point triangulaire sont conservés. Cette plaque fut déjà réemployée une première fois durant l'Antiquité, comme placage en marbre mouluré (fig. 204).

Le cuvelage de PT2003 (US2003) a livré deux éléments de placage en marbre blanc à grain fin, ainsi qu'un fragment en grès à profil courbe d'un *pulvinus* d'autel funéraire (cf. fig. 210 et 211).

Les parois du cuvelage ont été montées sur des fondations faites d'une sablière basse (fig. 205, 206 et 207), constituée par un ensemble de quatre fûts en



Fig. 200. Le puits PT2031.

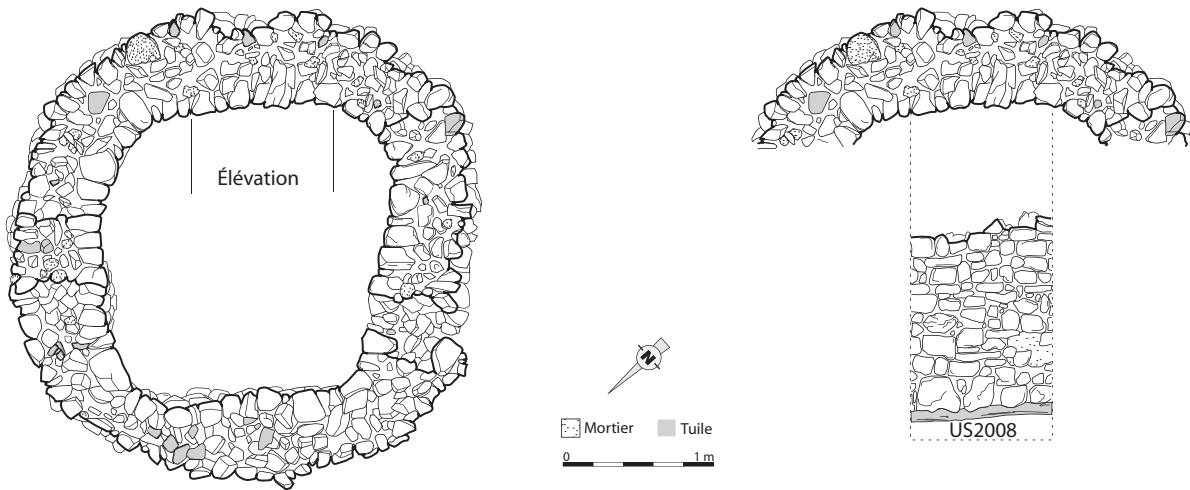


Fig. 201. Relevé et section de l'élévation du cuvelage du puits PT2003.

bois. Ces fûts, d'une longueur moyenne de 2,60 m (de 2,35 à 2,96 m) pour un diamètre maximal moyen de 13,25 cm (de 12 à 15 cm) (fig. 208), sont disposés de manière à former un quadrilatère plus ou moins arrondi, leurs extrémités se croisant perpendiculairement et se chevauchant deux par deux. Encochés, ils sont assemblés à mi-bois et chevillés, à raison d'une cheville par assemblage insérée verticalement.

Plusieurs traces d'outils ont été relevées à la surface du bois. Ainsi, l'extrémité la plus épaisse des fûts, correspondant à la base des troncs, présentait des traces d'abattage à la hache, formées par deux biseaux opposés et sculptés par de larges arrêtes crantées. Les traces d'un équarrissage plus ou moins régulier se distinguaient sur les faces longitudinales inférieures et supérieures, formées de cupules débitées à l'aide d'une herminette à tranchant droit. Les encoches, réalisées aux extrémités de chaque fût et destinées à l'assemblage à mi-bois, profondes d'environ 3 cm, ont été confectionnées à la scie et à l'herminette. Les chevilles, longues d'environ 15 cm et d'un diamètre de 2 à 3 cm, ont été taillées,

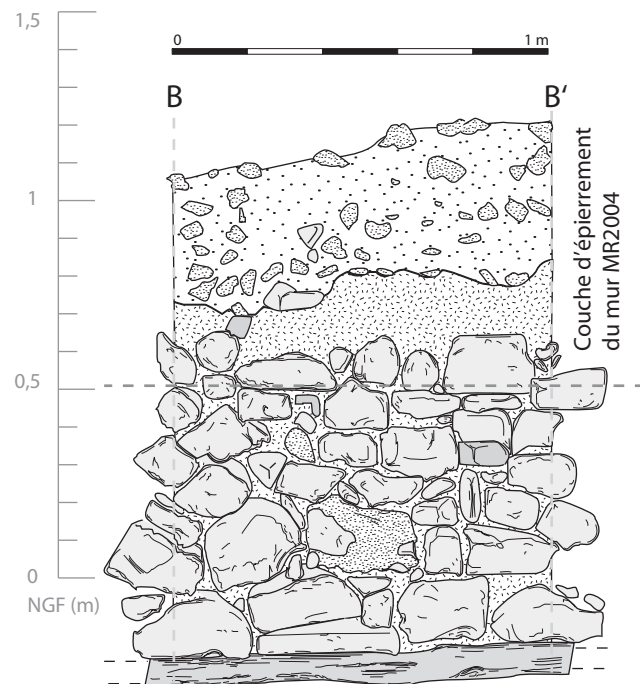


Fig. 202. Relevé et section de l'élévation du cuvelage du puits PT2031.



Fig. 203. Dans le couvelage de MR2031 est employé un fragment de meule rotative en rhyolite.

une fois insérées, pour s'ajuster à la hauteur des deux pièces assemblées<sup>1</sup>.

L'analyse dendrologique menée sur les bois du PT2003 révèle que les constructeurs ont eu recours à de jeunes pins d'Alep (*Pinus halepensis/brutia*)<sup>2</sup> encore pourvus de leur écorce fine. Cette essence ligneuse, d'origine régionale et locale (Quézel, Médail 2003), sans doute extraite à proximité immédiate du site, présente un tronc tortueux caractéristique (Lieutaghi 2004 et Rameau *et al.* 1989) que l'on distingue nettement dans la forme arrondie des fûts. À ce caractère naturel, s'ajoute la présence de traces de compression observées sur ces fûts, qui affecte l'anatomie des troncs et des branches soumis à des conditions de gravité différentes d'une face à l'autre.

L'analyse dendrochronologique menée sur ces quatre pièces a conduit à une chronologie moyenne longue de

1 L'essence résineuse identifiée à l'œil nu semble être semblable à celle des fûts, le bois étant de même couleur et présentant les mêmes caractères anatomiques macroscopiquement distincts.

2 Le type anatomique *Pinus halepensis/brutia* regroupe 2 taxons indissociables anatomiquement (Schweingruber 1990) mais l'origine lointaine du pin *brutia* (Méditerranée orientale) nous autorise à dire qu'il s'agit, ici, de pin d'Alep.

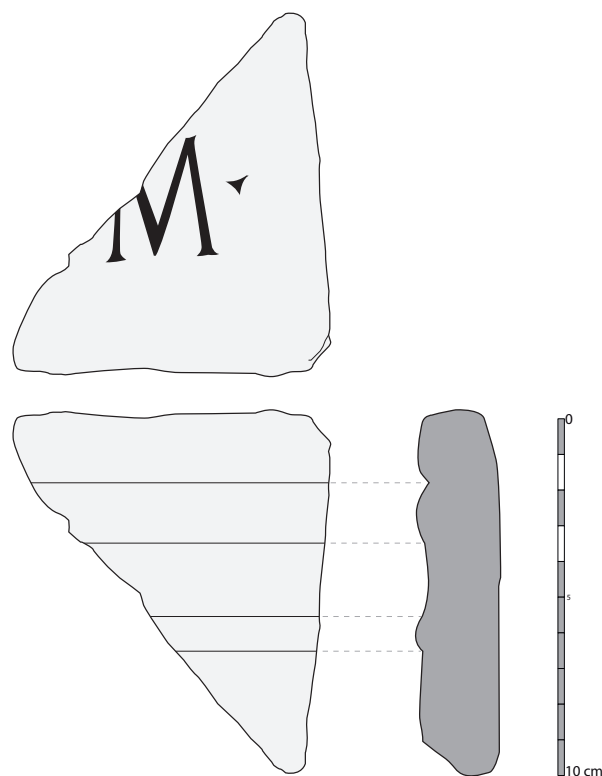


Fig. 204. Fragment d'angle de placage en marbre mouluré, employé dans une inscription lapidaire.

35 ans, obtenue essentiellement par corrélation visuelle (fig. 209)<sup>3</sup>. La présence de la totalité du bois final sur le dernier cerne correspondant à l'année d'abattage nous révèle que les arbres ont été abattus pendant la période de repos cambial (automne/hiver). Aucune corrélation n'a été dégagée vis-à-vis d'autres chronologies moyennes antiques de pin d'Alep.

Cette technique de montage des fondations par un cadre en bois supportant un parement en pierres, est à mettre en rapport avec la nature du substrat, en l'occurrence du sable, ceci afin d'éviter l'enfoncement du couvelage par une répartition sur une surface horizontale de la charge (principe des sablières basses). Cette technique d'entablures croisées à assemblage à mi-bois était souvent employée dans l'Antiquité pour réaliser la base de puits peu profonds. C'est par exemple le cas des puits du sanctuaire gallo-romain

3 Les indices statistiques sont très faibles (TVPV inférieur à 2 et TVH souvent inférieur à 3) ; une seule synchronisation statistique et visuelle est évidente entre 2025 et 2026 (TVH de 4,1). Les difficultés de l'interdatation sont dues au caractère juvénile des bois étudiés (la croissance juvénile est davantage soumise aux contraintes édaphiques qu'aux paramètres climatologiques) ainsi qu'aux caractéristiques autécologiques particulières du pin d'Alep.



Fig. 205. Démontage du puits PT2031.

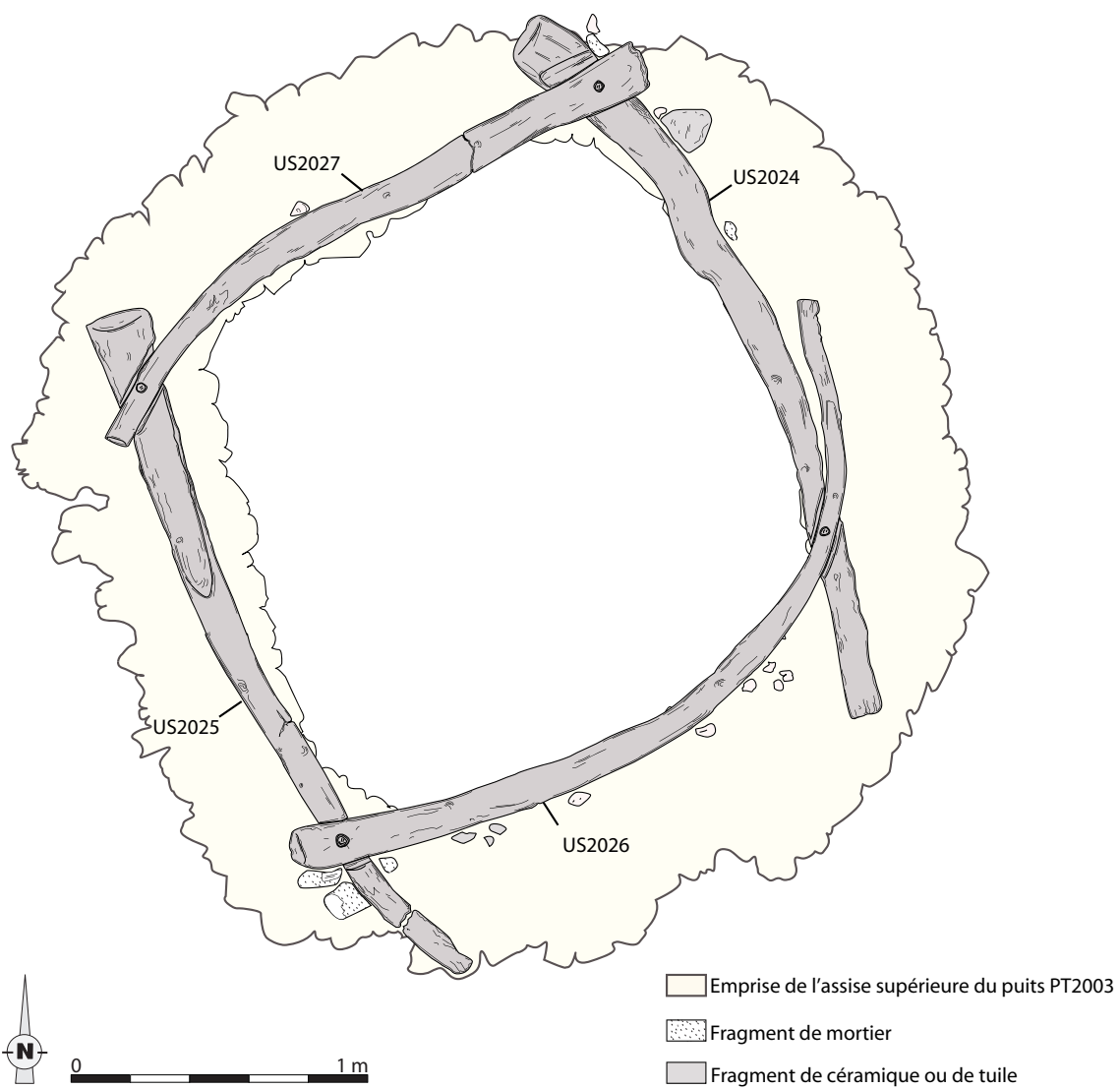


Fig. 206. Relevé des fondations sous le cuvelage en pierre du puits PT2003.



Fig. 207. Démontage du puits PT2003.

du Clos du Détour dans le Loiret (Mille 2000). À Fréjus, un puits de ce type daté de l'Antiquité tardive a été récemment mis au jour sur le site du Kipling, rue Aristide-Briand ; lui aussi peu profond, il était aménagé dans le sable<sup>4</sup>. Ceux de Servon en Seine-et-Marne sont de la même époque et construits selon le même procédé (Dietrich 1992, 36). Des fondations par assemblage à mi-bois sont

également connues sur des sites du Moyen Âge et de l'époque moderne. Il en est ainsi dans le village de Vallange en Moselle, où des fouilles récentes ont montré que chaque unité d'exploitation jouissait d'un puits à bascule, dont certains étaient construits sur des fondations du même type, employant du hêtre. Sur ce site, les puits existent entre le VIII<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècles (Gérard 2007, 54).

Secteur	Fait	US	Dimensions (cm) L x l	Essence ligneuse	Débit	Âge	Moelle	Dernier
3	PT2003	2024	270 x 10-14	pin d'Alep	brin	31	présente	écorce
		2025	242 x 11-12	pin d'Alep	brin	32	présente	<i>cambium</i>
		2026	284 x 10-12	pin d'Alep	brin	35	présente	écorce
		2027	235 x 10-14	pin d'Alep	brin	31	présente	écorce
1	PT2031	2042	245 x 10-13	résineux	brin	-	présente	écorce
		2043	253 x 10-12	résineux	brin	-	présente	écorce
		2044	260 x 10-14	résineux	brin	-	présente	écorce
		2045	296 x 12-15	résineux	brin	-	présente	écorce

Fig. 208. Paramètres descriptifs des fûts des puits PT2003 et PT2031.

4 Fouilles Service du Patrimoine – Ville de Fréjus, P. Excoffon (dir.)



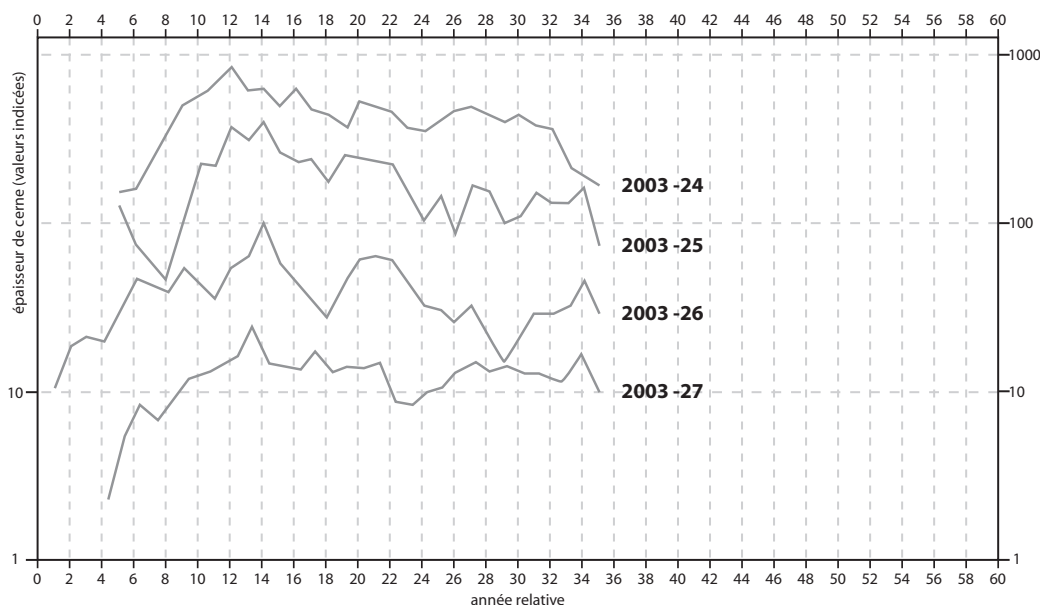


Fig. 209. Courbes représentatives des chronologies individuelles constitutives de la chronologie moyenne Fréjus 5.

### 1.1.3.2. Le *pulvinus* d'autel funéraire du puits PT2003 (Y. L.)

Dimensions conservées : long. : 19,8 cm – H. : 19,3 cm – épaisseur : 21,3 cm.

Ce bloc de grès rouge feldspathique a été découvert remployé en parement pour le cuvelage du puits PT2003. Il peut être identifié comme une extrémité de *pulvinus* appartenant à un autel funéraire (fig. 210).

Le *pulvinus* est un élément décoratif, en forme de coussin allongé (traduction du terme latin), disposé sur les bordures latérales d'une table d'autel appartenant à un type de monument funéraire de plan quadrangulaire, daté majoritairement entre la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. et le I<sup>er</sup> siècle apr. J.-C. (fig. 211).

À Fréjus, la morphologie et la décoration du rouleau correspondent à un schéma commun à l'ensemble des *pulvini* : il prend la forme d'un balustre couché décoré de feuilles lancéolées à nervures centrales imbriquées en écailles<sup>5</sup> et sculptées en bas-relief. La partie conservée du rouleau présente trois rangées de feuilles en arc d'ogive, dont le diamètre restitué peut être d'environ

30 cm, mesure équivalente au pied romain. Le rouleau est posé sur une base lisse haute de 5 cm et débordante de 4 cm à son pied. Le lit de pose est plat et gradiné. La terminaison du rouleau est ornée d'un médaillon circulaire, à l'origine bordé d'un listel, dont seule la partie inférieure gauche est conservée et montre un œil droit allongé à l'orbite lisse et aux paupières finement ourlées, entouré d'une surface recouverte de fines écailles imbriquées. Ce type de représentation ne semble pas connaître de parallèle : les médaillons de *pulvinus* sont très fréquemment ornés d'une tête de gorgone ou d'une rosace (Beltrán Fortes 2004).

Même si ce type de décoration de monument funéraire devait être couramment rencontré en Gaule Narbonnaise, seuls sept<sup>6</sup> *pulvini* sont désormais identifiés à travers ce territoire à Vienne (Robert 2003, Nesp Vienne n° 278), Cucuron (Hallier *et al.* 1970, 169-170, fig. 25), Arles ((Rothé, Heijmans 2008, 451, fig. 526 – Inv. n° 92.00.108)<sup>7</sup>, Nîmes (Varène 1970, 109-110, fig. 20-21), Narbonne (Rodà de Llanza 2000, fig. 15 – Base Nesp NAR 83, 84 et 85) et Toulouse (Badie à paraître)<sup>8</sup>.

5 La définition exacte de ce motif n'est jamais clairement déterminée : il peut être considéré indistinctement, au même titre que les couronnements de mausolées décorés d'un motif analogue dont le type apparaît en Gaule Narbonnaise à partir du second quart ou du milieu du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. (mausolées des *Iulii* à *Glanum* – Saint-Rémy-de-Provence, Bouches-du-Rhône – et d'Argenton – Le Fugeret, Alpes-de-Haute-Provence), comme des feuilles de laurier ou des écailles imbriquées. À Nîmes, P. Varène (1970) emploie la terminologie : « feuilles de laurier imbriquées », à Cucuron, G. Hallier, R. Guéry, H. Lavagne et J. Gascou (1990) utilisent le terme : « écailles imbriquées », R. Robert (2003) décrit des « feuilles lancéolées en écailles ».

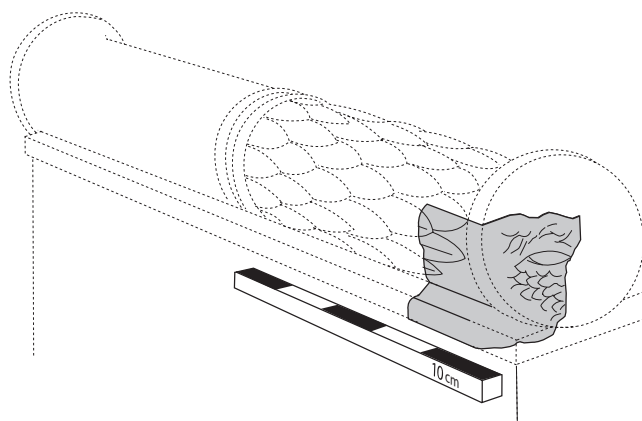
6 Neuf blocs sont connus appartenant à sept autels funéraires (trois extrémités de *pulvini* appartiennent au même autel à Narbonne et sont conservées au *lapidarium* Lamourguier).

7 Nous remercions A. Charron (Musée de l'Arles antique) qui nous a permis d'accéder à plusieurs clichés du *pulvinus* dont l'identification était jusqu'alors indéterminée : « élément architectural en marbre en forme de cylindre (long. : 1,5 m ; diamètre : 23 cm) décoré d'écailles et orné aux extrémités de fleurs ».

8 Tous nos remerciements à A. Badie (IRAA-CNRS) qui nous a informé de la présence de ce bloc remployé dans l'amphithéâtre de Toulouse.

Fig. 210. *Pulvinus* (cl. Chr. Durand / CCJ).

Dans le contexte de Fréjus, cet élément décoratif s'inscrit parmi un groupe homogène de sculptures funéraires en grès réalisées localement : neuf stèles funéraires figurées ; neuf blocs de couronnement décorés de feuilles en écailles imbriquées dont six à Fréjus, deux à Saint-Raphaël et un exemplaire au Cannet-des-Maures ; deux acrotères colossaux funéraires découverts hors contexte à Fréjus ; une sculpture funéraire animale (lion, chien, sphinge) provenant de l'enclos A de la nécropole du Pauvadou ; un bas-relief décoré d'une tête de taureau découvert sur la route de Puget-sur-Argens à Fréjus au début du XIX<sup>e</sup> siècle ; un bas-relief figurant une tête de bovidé remployé dans la construction de la tour médiévale de la vieille église de Saint-Raphaël ou encore un fragment de frise dorique découvert au domaine de Palayson à Roquebrune-sur-Argens dont les métopes sont alternativement décorées de phiales et de bucranes. L'ensemble de cette production d'œuvres destinées à l'ornementation des nécropoles de Fréjus et de son territoire antique est principalement daté entre la première moitié du I<sup>er</sup> siècle apr. J.-C. et le II<sup>e</sup> siècle apr. J.-C. Le *pulvinus* est vraisemblablement daté du I<sup>er</sup> siècle apr. J.-C., période durant laquelle on connaît la présence d'ateliers de sculpture installés localement à Fréjus. Le *pulvinus* d'autel funéraire de Fréjus complète le *corpus* existant publié en Gaule Narbonnaise, et la connaissance de ce type d'œuvre funéraire dont le motif peu commun du médaillon pourrait rendre compte d'une liberté du sculpteur initié partiellement au vocabulaire iconographique traditionnel de ce type de monument.

Fig. 211. Restitution du *pulvinus* (Y. Lemoine).

### 1.1.3.3. Comblements

(P. E.)

Les comblements sont faits de diverses couches sablo-limoneuses plus ou moins riches en matières organiques. Toutefois, et on peut d'une certaine façon le regretter, ils n'ont pas servi de dépôt.

#### PT 2003

– 2008 : Couche sableuse brun moyen, gris. Présence de limons, pas de coquilles marines. On retrouve des blocs issus de la destruction.

– 2021 : Couche de destruction de PT2003. Blocs dans du sable limoneux noir. Présence de coquilles d'escargots et de murex. La couche de destruction traverse la couche 2022. Ensemble de blocs de destruction dans la totalité du puits. Peu de mobilier.

– 2022 : Couche sous l'US2021, pénétrée en partie par les blocs de cette dernière sur sa partie supérieure. Présence de bois conservés et de fragments de tuiles dans cette couche (fig. 212).

– 2023 : Sable gris sous l'US2022.

#### PT2031

• 2032 : Couche sablo-limoneuse.

• 2035 : Couche humide, sablo-limoneuse noire à pendage horizontal. Présence des premiers éléments de destruction (fig. 213). Forte présence de débris végétaux concentrés au milieu du puits dans la partie basse (fig. 214).

• 2037 : Couche de sable gris.

### 1.1.4. Les analyses

#### 1.1.4.1. La palynologie

(S. G.)

L'analyse du puits PT2003 révèle, notamment avec l'échantillon #190 (fig. 266) une claire mise en céréaliculture locale marquée avant tout par les 5 % de



Fig. 212. Comblement au fond du puits PT2001.



Fig. 213. Présence des premiers éléments de destruction, fond de l'US2035.



Fig. 214. Présence des débris végétaux, concentrés au centre.

grains de pollen de céréales mais, également, par les valeurs significatives du genre *Papaver* dont fait partie la messicole *Papaver rhoeas* (coquelicot). La dominance des *Brassicaceae* est encore une fois à mettre en relation avec l'importante humidité édaphique.

#### 1.1.4.2. La carpologie

(L. B., I. F., C. S.)

Deux prélèvements carpologiques provenant du fond du puits ont été étudiés (#369 et #352).

Les résultats des deux prélèvements provenant de la même unité stratigraphique (US2035) (tab. 14) ont été traités ensemble. L'ensemble des diaspores est conservé par imbibition. L'analyse carpologique a révélé une densité de carporestes importante, soit 1603 diaspores comptés, ce qui représente 312 diaspores par litre de sédiment. Le spectre des taxons est relativement important, soit 52 taxons pour l'ensemble des deux prélèvements étudiés.

Les plantes aquatiques sont représentées par une seule espèce, *Lemna minor*, qui affectionne les eaux stagnantes.

Les graines de cette plante d'eau représentent moins de 2 % du total des effectifs corrigés de l'assemblage carpologique de la structure PT2031/US2035.

Les carporestes de plantes de milieux humides, croissant dans les zones régulièrement inondées ou sur sols humides, représentent près de 1 % du total des effectifs. Ce groupement est constitué de *Carex* sp. de forme bivalve et trigone, de *cf. Carduus personata*, de *Cyperus* sp., *Eleocharis* sp., *Ranunculus sardous* et de *Scirpus sylvatica*.

Les restes de fruits cultivés représentent 9 % du total des effectifs. Deux espèces cultivées ont été identifiées, ce sont *Ficus carica* (le figuier) et *Vitis vinifera* (la vigne). Le caractère fortement marqué et proéminent du bec des pépins archéologiques, nous conduit à les considérer comme provenant plus probablement de la vigne cultivée que de sa parente sauvage indigène, *Vitis vinifera* subsp. *sylvestris*.

Cependant, gardons à l'esprit que l'identification stricte des deux sous-espèces de vignes demeure difficile car la variabilité morphologique des pépins est très forte, en fonction du génotype mais également des conditions

environnementales (Jacquat, Martinoli 1999 ; Bouby, Marival 2001 et Bouby *et al.* 2006). L'intégration des quelques pépins entiers du puits 2031 dans une analyse morphométrique diachronique à l'échelle suprarégionale apportera vraisemblablement des précisions sur le statut et la caractérisation variétale des vignes de Villeneuve.

Les akènes de figues sont présents en grand nombre, soit 106 éléments entiers et fragmentés. Si cet effectif paraît important, il ne faut pas oublier qu'un seul « fruit » de figuier peut contenir plusieurs dizaines d'akènes.

Trois taxons identifiés, *Foeniculum vulgare* (le fenouil), *Brassica nigra* (la moutarde noire) et *Lactuca* type *sativa/scariola* (la laitue) pourraient être des plantes cultivées : les deux premières pour leurs graines condimentaires, la troisième pour ses feuilles comestibles en salade. Ces plantes potentiellement cultivées, représentent 5,7 % du total des effectifs (essentiellement fenouil et moutarde), ce qui ne peut constituer un argument à l'appui ou à l'encontre de l'hypothèse d'une mise en culture. Ces plantes peuvent se développer naturellement comme mauvaises herbes des lieux anciennement cultivés et rudéraux.

L'assemblage du puits est dominé par trois ensembles écologiques : les mauvaises herbes des cultures, les rudérales et les plantes des lieux secs ou sablonneux. Le groupe des mauvaises herbes des cultures représente 33,7 % du total des effectifs et 10 taxons, soit (par ordre décroissant des effectifs) *Anthemis arvensis*, *Fumaria officinalis*, *Portulaca oleracea*, *Heliotropium europaeum*, *Euphorbia helioscopia*, *Papaver dubium*, *Stellaria media*, *Solanum nigrum*, *Calendula arvensis* et *Anagallis arvensis*. Toutes ces plantes sont annuelles, une partie sont des annuelles de printemps dont la croissance et la floraison s'opèrent à la sortie de l'hiver et au printemps ; d'autres sont des annuelles d'hiver, dont la croissance et la floraison ont lieu à la fin de l'été et en automne. Remarquons qu'aucune de ces plantes n'est strictement inféodée aux cultures ; elles se développent également sur les terrains incultes, en friches et dans les lieux rudéraux.

Les diaspores des plantes rudérales, c'est-à-dire des chemins, des décombres, des friches et autres lieux incultes, représentent près de 12 % du total des effectifs de l'assemblage et 8 taxons. Ce sont *Capsella bursa-pastoris*, *Marrubium vulgare*, *Sonchus oleraceus*, *Euphorbia exigida/peplus*, *Lamium amplexicaule*, *Malva parviflora*, *Mava sylvestris* et *Urtica urens*.

Le groupe des lieux sableux/secs est composé de seulement 5 taxons (*Lobularia maritima*, *Medicago littoralis*, *Silene gallica*, *Stachys arvensis/ocymastrum* et *Tribulus terrestris*) mais il regroupe plus de 26 % des carpores. Il doit être directement rattaché à l'ambiance sablonneuse et rocailleuse du milieu littoral.

Dans l'ensemble, le cortège de plantes herbacées du puits 2031 affiche un net caractère psammophile et xérophile.

#### 1.1.4.3. L'anthracologie et la xylologie

(L. B., I. F., C. S.)

Deux US ont fourni du matériel végétal. L'US2035 (comblement inférieur) a fourni un nombre très réduit de restes carbonisés, parmi lesquels on remarque *Erica* et *Pinus*. Dans l'US2037 (fond) les éléments identifiés, lors de l'analyse des charbons, incluent *Arbutus unedo* (Arbousier), *Cistaceae*, *Erica arborea*, *Erica*, *Fraxinus*, *Pinus*, *Quercus* (feuillage caduc), *Quercus* (feuillage persistant).

Une fois de plus, le mauvais état des échantillons nous empêche de distinguer *Pinus halepensis* de *Pinus pinea*. Cependant certains caractères nous font pencher plutôt pour *Pinus pinea*.

#### 1.2. Zone 3

(P. E.)

Sur l'ensemble de la zone 3 se met en place une unité stratigraphique distincte d'une épaisseur d'environ 0,30/0,35 m : 3046/3012/3053/3034/3022/3057. Il s'agit d'un dépôt sablo-limoneux avec des taches d'oxydation verticales, probablement d'origine fluviale. L'organisation des particules indique une sédimentation en cours de pédogenèse. La variation granulométrique présente un aspect plus limoneux à la base qu'au sommet. Cette couche recouvre totalement les structures antiques (MR3042, 3040 et 3083) et comble définitivement la lanrière cultivée PAA3063. Au sein de l'US3046 est bâti un mur d'orientation globalement nord-sud MR3006 (fig. 215 et 216). Il n'est conservé que sur 7,50 m et a été traversé par un fossé plus tardif (FS3020). Toutefois, on peut restituer une longueur de 12,20 m avec l'autre portion. Il est large de 0,80 m et n'est conservé que sur une seule assise de 0,20 m de hauteur. Les moellons employés, dans un mortier maigre, sont très hétérogènes (grès, schiste, basalte, bloc de mortier) et indiquent clairement l'usage d'éléments de remploi. La fonction de ce mur n'a pu être mise en évidence, il peut s'agir d'un mur de limite de parcelle.

#### 1.3. Datation

##### 1.3.1. La céramique

(E. P.)

Le mobilier de la phase 5A est constitué aux trois quarts de mobilier résiduel antique en nombre de restes

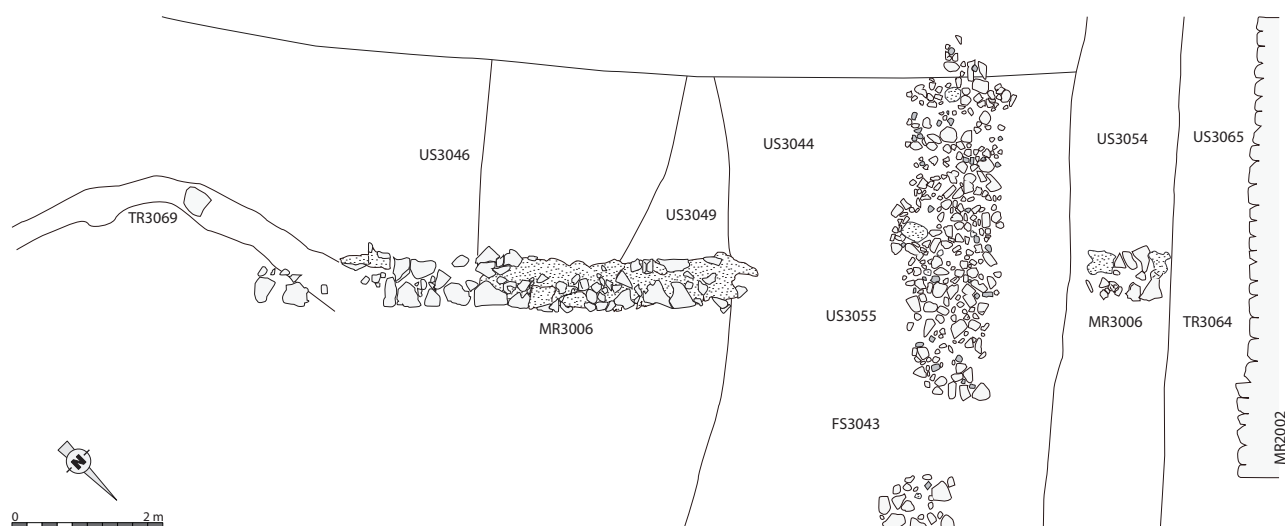


Fig. 215. Vue du mur MR3006 recoupé par un fossé postérieur.

et un peu plus de la moitié en nombre d'individus. On y retrouve le mobilier vu dans les phases précédentes. Plus anecdotique est la découverte d'un fragment de bol à la croix en céramique pisane caractéristique du XIV<sup>e</sup> siècle (Amouric *et al.* 1999, 30). Le reste du mobilier se compose de céramiques d'époque moderne dont une majorité de productions fréjusiennes à glaçure jaune et occasionnellement verte. On compte une assiette profonde à grand marli (fig. 217 - n° 1), une coupe individuelle (fig. 217 - n° 2) et une jatte de préparation (fig. 217 - n° 3). Le profil de l'ensemble paraît se situer plutôt dans le XVI<sup>e</sup> siècle (Amouric *et al.* 1999, 67-71).

La partie du remblaiement préalable à la mise en place des structures agraires qui a pu être fouillée (US1007), a livré le lot de céramiques qui apparaît comme le plus significatif. Parmi le mobilier, on note la prédominance des productions de Fréjus, essentiellement des fragments de jarres et de coupes. L'absence d'éléments plus tardifs permet de supposer une mise en place du remblai entre la fin du XV<sup>e</sup> siècle et le début du XVI<sup>e</sup> siècle. L'examen du mobilier archéologique contenu dans les puits permet, avec difficulté, de situer leur abandon dans le temps mais montre en tout cas la complexité de dater un aménagement seulement à partir de son comblement. En effet, on constate que le comblement du puits PT2003 compte, sur un total de 29 fragments, uniquement du matériel antique. Heureusement, le puits PT2031 a livré 31 fragments dont un de griffite polychrome et deux de céramique glaçurée, qui ont permis de confirmer les impressions de la fouille elle-même. Le cas du puits PT2003 comblé uniquement par du mobilier antique à l'époque moderne est un cas riche d'enseignements sur la complexité des datations des structures en creux. La présence d'un tessou en céramique à « griffite

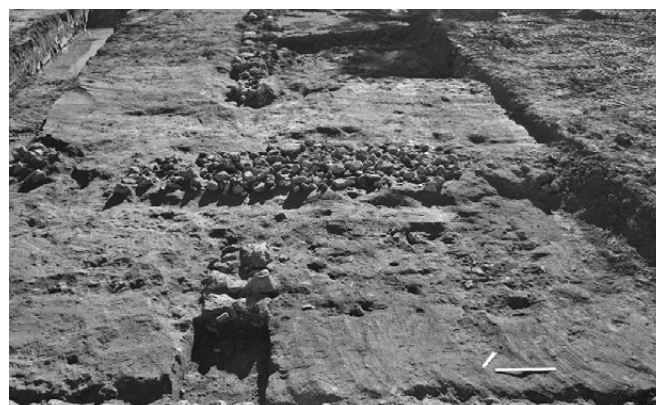


Fig. 216. Vue du mur MR3006 recoupé par un fossé postérieur.

polychrome » pisane nous emmène, pour le comblement, au plus tôt dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle (Amouric *et al.* 1999, 80-86).

### 1.3.2. Datation radiocarbone

(P. E.)

Concernant la date de mise en place des deux puits, aucun élément de datation direct n'a été découvert dans les niveaux de construction. Une datation 14C a été tentée sur les sablières basses du puits PT2003<sup>9</sup> pour définir la période de construction. Celle-ci a certes confirmé que le comblement ne pouvait remonter à l'Antiquité, mais fourni une datation très haute pour l'abattage du bois : dans le courant du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>10</sup>.

<sup>9</sup> Codes : labo Poz-20221, fouille ThVil. #633.

<sup>10</sup> FR06 #633 PT 2003-2025 : 745±30BP / 68.2% probability / 1250AD (68.2%) 1285AD / 95.4% probability / 1220AD (95.4%) 1290AD.

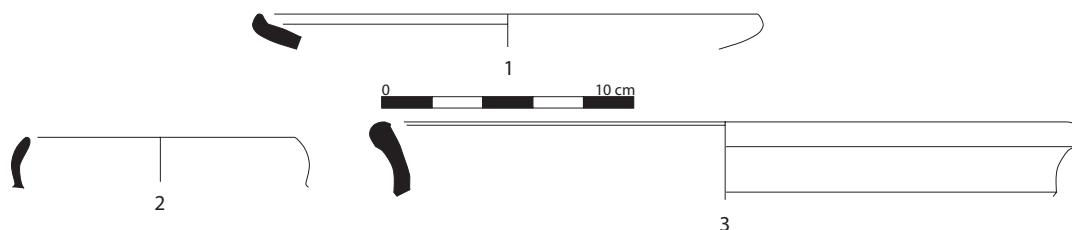


Fig. 217. Matériel céramique de la phase 5A.

Que peut-on en conclure ? Cette datation n'est pas confirmée par le mobilier découvert sur le site, le tesson le plus proche étant un fragment de bol à la croix en céramique pisane, attribuable au plus tôt à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. Les bois après leur coupe ont nécessité un temps de préparation et probablement de trempage. Mais s'agissant seulement de fûts pour fonder un puits, on ne peut raisonnablement pas imaginer une période excédant quelques années, nous portant ainsi au plus tard au début du XIV<sup>e</sup> siècle. Reste alors à supposer qu'il s'agit d'éléments de remploi. Là encore, l'étude des éléments ne permet pas de corroborer cette hypothèse. En effet, les fûts ne portent pas d'autres traces que celles strictement nécessaires à la réalisation d'un assemblage à mi-bois. Il est donc difficile de trancher. L'analyse du mobilier sur l'ensemble de la fouille, y compris du matériel hors stratigraphie et résiduel, témoigne d'une fréquentation à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle au plus tôt. Rappelons aussi que le haut des deux puits, margelle comprise, a été arraché à une période bien plus tardive. Ainsi, les sols contemporains de leur utilisation ont totalement disparu, nous privant à l'évidence d'éléments de datation plus directs...

#### 1.4. Interprétation

(P. E.)

C'est à partir du milieu du XIV<sup>e</sup> siècle que les blés de la région de Fréjus et de Roquebrune-sur-Argens commencent à être reconnus (Février 1964, 66 et 1959). Au XV<sup>e</sup> siècle, Fréjus ravitaille en blé de nombreuses villes en France et en Italie. Comme le suggère P.-A. Février « cette grande activité économique a favorisé l'extension du bourg agricole qu'était Fréjus » (*ibid.* 67). C'est toute la plaine de la basse vallée de l'Argens qui connaît alors une forte exploitation à partir de la fin du XV<sup>e</sup> siècle, correspondant à un accroissement considérable de la population (Février 1959, 58).

La vigne connaît également un développement à cette période. En effet, le cadastre de 1518 montre que, notamment dans la vallée du Reyran, la vigne côtoyait les champs de blé et tenait une place de tout premier plan (Robion 1987, 65). La présence importante de traces de

vignes dans le puits PT2031 trouve ici une justification, tout comme les pollens de céréales.

Les traces d'exploitation repérées sur le site de Villa Romana sont donc à mettre en relation avec la réoccupation des thermes de Villeneuve. Le bâtiment, alors toujours partiellement en élévation, est transformé. Ainsi, le grand bâtiment à abside et les trois pièces dans son prolongement seraient remaniés en une sorte de bergerie, et, à l'est, les constructions robustes seraient récupérées pour servir d'habitation. Outre les céramiques modernes découvertes lors du diagnostic effectué en 2008 (Excoffon, Ardisson 2008), l'aménagement d'un encadrement de porte à linteau surmonté d'une triple accolade à moulure croisée (fig. 218) témoigne de cette réoccupation probablement durant le XV<sup>e</sup> siècle et avant la transformation en bastide à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle.



Fig. 218. Porte de la ferme moderne avec linteau à triple accolade à moulure croisée.

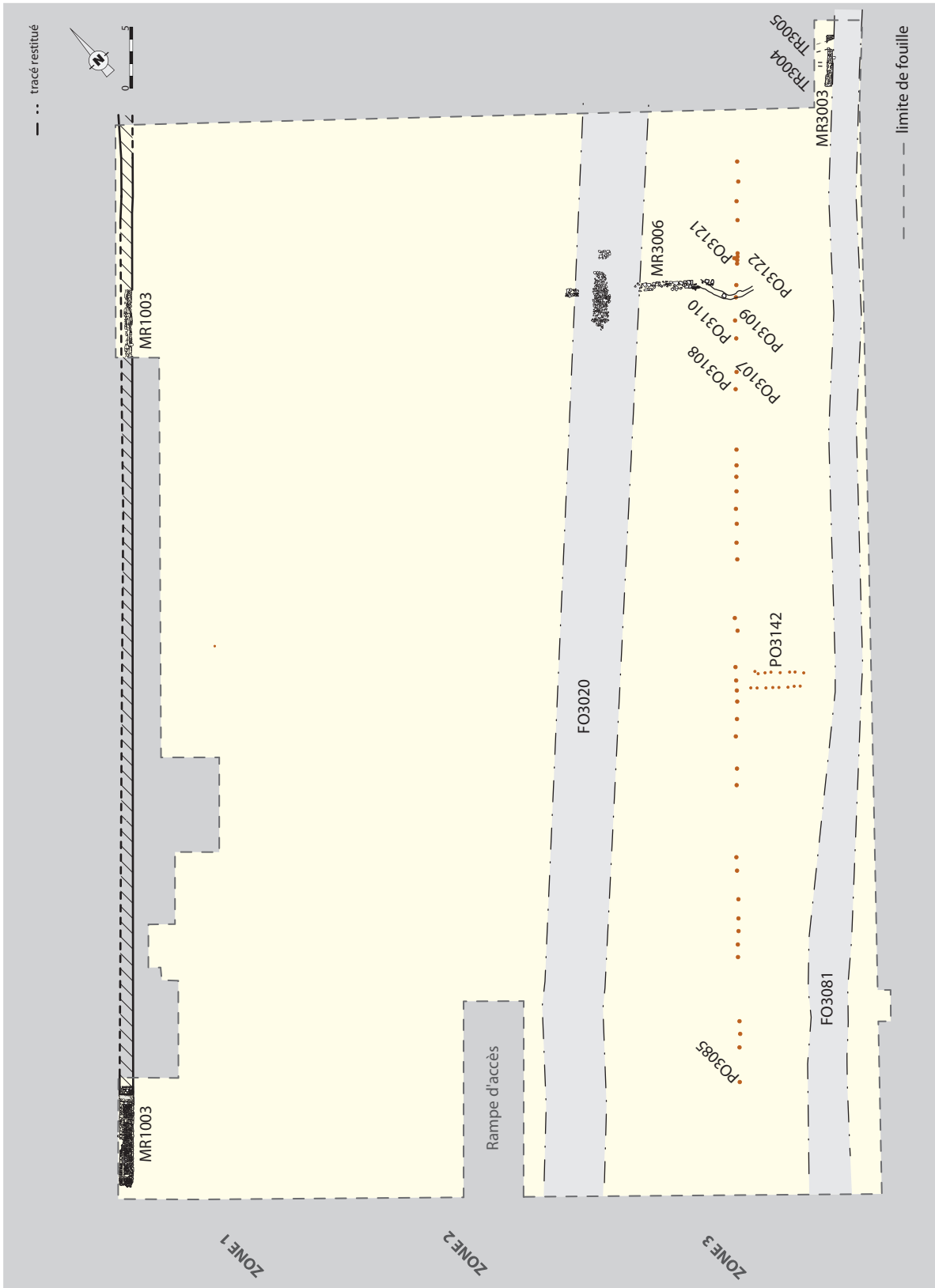


Fig. 219. Plan d'ensemble des vestiges de la phase 5B.



Fig. 220. Les parements sont partiellement remontés, notamment dans la partie est, où de la céramique glaçurée jaune est remployée comme calage.

## 2. La phase 5, état B

### 2.1 Description

(P. E.)

Cette phase est marquée par la récupération et la réutilisation de matériaux de construction (fig. 219). Les murs MR2002 et 2004 sont en grande partie épierrés (respectivement 2014/2019/3176 et 2005). Le long mur MR1003 marque toujours une limite dans la topographie et les parements sont partiellement remontés, notamment dans la partie est où de la céramique glaçurée jaune est remployée comme calage (1135) (fig. 220). L'ouverture antique CN1132 est également comblée (1134 et 1150)<sup>11</sup> et intégrée au parement (1133) (fig. 221), comme le prouvent les fragments de jarres glaçurées découverts dans le comblement sablo-limoneux brun. Nous situons également dans le courant de cette phase l'abandon et le comblement des deux puits PT2003 et 2031. Lors de cette phase sont également creusés deux larges fossés (FS3020 et 3081) orientés est/ouest.

### 2.2. Stratigraphie

(P. E.)

Ce nouvel état est marqué par la mise en place d'un nouveau remblai sablo-limoneux brun (1006) sur environ 0,25 m d'épaisseur (coupes 2a et 2b). Le sommet de cette couche se trouve en moyenne à 1,50 m NGF. À partir de sa surface a été creusée une large fosse (FS1268) vaguement circulaire (diamètre : 3,60 m), dont le



Fig. 221. L'ouverture antique CN1132 est également comblée.

comblement est sablo-limoneux gris brun (1269). Plus au sud se trouvent deux US de remblaiement, mises en place en deux temps : 3045 et 3026. Celles-ci, à dominante limoneuse grise, paraissent d'origine fluviale.

#### 2.2.1. Les fossés FO3020 (3043) et FO3081 (3017)

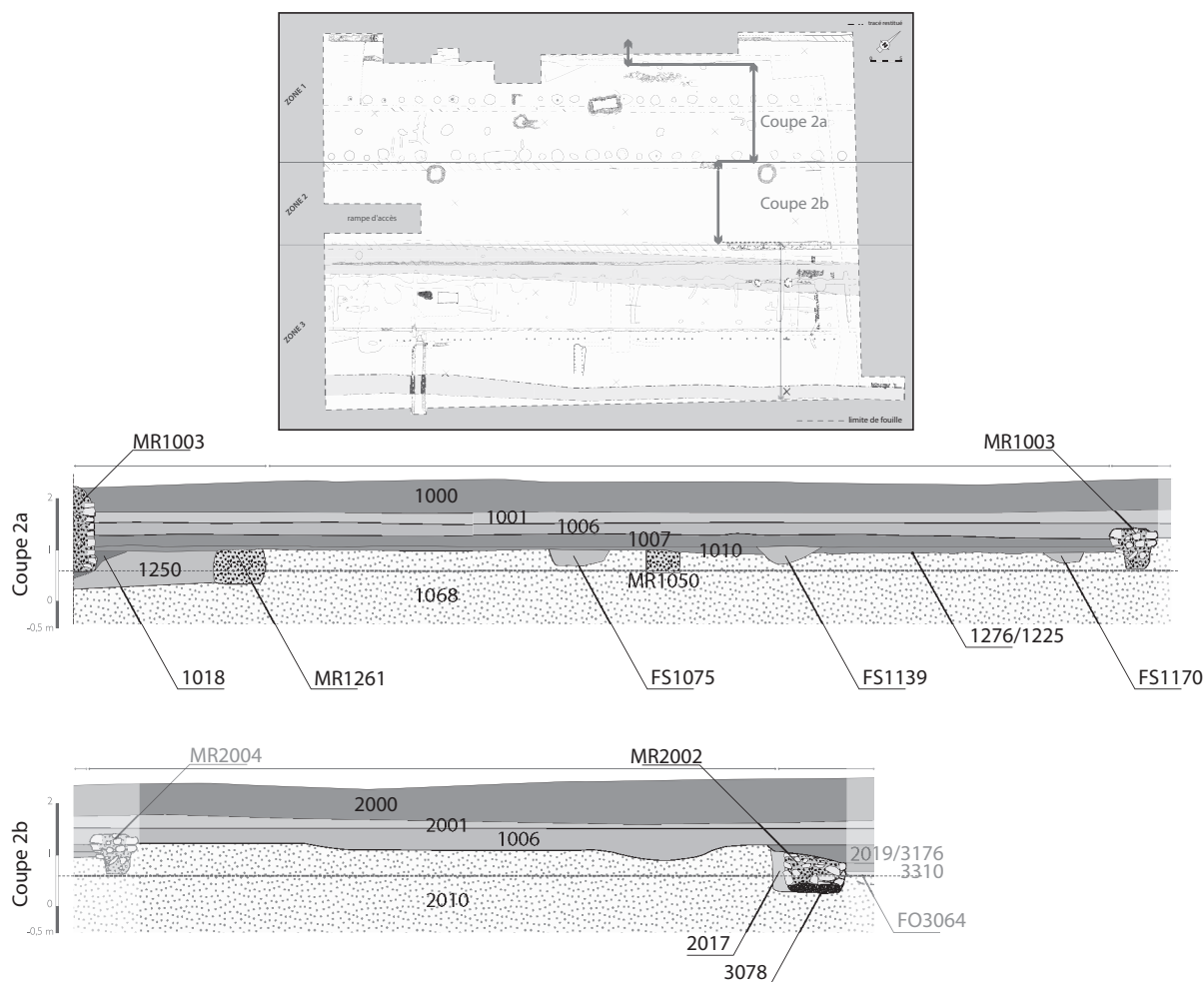
Ces deux fossés rectilignes traversaient la totalité du chantier d'est en ouest et leur orientation diffère légèrement des structures antérieures (fig. 222). Le sens d'écoulement est en direction de l'est.

##### 2.2.1.1. Le fossé FO3020

Le creusement est de section arrondie, l'ouverture varie de 5 m à 5,30 m et sa profondeur, assez constante sur l'ensemble du tracé, est d'environ 1,30 m. L'entretien régulier du fossé transparaît à travers les traces de curage

<sup>11</sup> L'US1150 correspond probablement à un comblement plus ancien mêlant niveau d'abandon et comblement contemporain de la phase 5B, et lié à l'apport du remblai 1007.





Coupes 2a et 2b.

bien visibles (US3019)<sup>12</sup>, mais marquant néanmoins progressivement une réduction du gabarit initial. Le comblement du fossé, qui appartient dans ses derniers niveaux de colmatage à l'état suivant désigné 5C, comprend plusieurs niveaux bien distincts (fig. 223).

### 2.2.1.2. Le fossé FS3081

Il s'agit également d'un creusement de section arrondie. L'ouverture du fossé est moins large que celle du précédent, environ 3 m. Cette largeur n'est observable que dans le tiers ouest de la fouille ; au-delà, la bordure sud du fossé outrepassait les limites de la fouille. Ce fossé plus étroit est toutefois plus profond que le fossé FS3020, soit environ 1,60 m. Il est creusé

directement dans les niveaux des phases antérieures. À l'est il traverse le corridor antique CN3010. Les bordures n'ont pas bénéficié d'aménagement spécifique jusqu'à l'extrémité orientale de la fouille où a été dégagé un mur bordant le canal : MR3003 (fig. 224). Repéré sur une longueur de 4,10 m, il est large de 0,38 m à 0,54 m pour une hauteur de 0,30 à 0,38 m. Il s'agit d'un mur de direction est/ouest constitué de moellons liés par un mortier jaune. La paroi sud présente un parement assisé fait de moellons de petite taille. Le parement nord, quant à lui, est mal assisé avec débordement des moellons. Enfin, le mur est traversé par une petite tranchée, TR3004, de 0,30 m de large (fig. 225). Quelques niveaux liés à son fonctionnement ont été perçus, il s'agit de dépôts argilo-limoneux gris, très plastiques, très riches en matières organiques et morceaux de bois gorgés d'eau. À cette époque, le fossé est entretenu et régulièrement curé comme le montrent des traces d'entretien mises en évidence (fig. 226).

<sup>12</sup> Il s'agit d'une US composite regroupant des niveaux liés à l'abandon du fossé. Cette US a donc été enregistrée dans l'état suivant (5C) mais comporte des subdivisions par lettre pour l'étude micro et macromorphologique.



Fig. 222. Ces deux fossés rectilignes traversaient la totalité du chantier d'est en ouest.



Fig. 224. Le mur MR3003 bordant le fossé FS3081/3017.



Fig. 223. Le comblement du fossé FO3020 comprend plusieurs niveaux bien distincts.

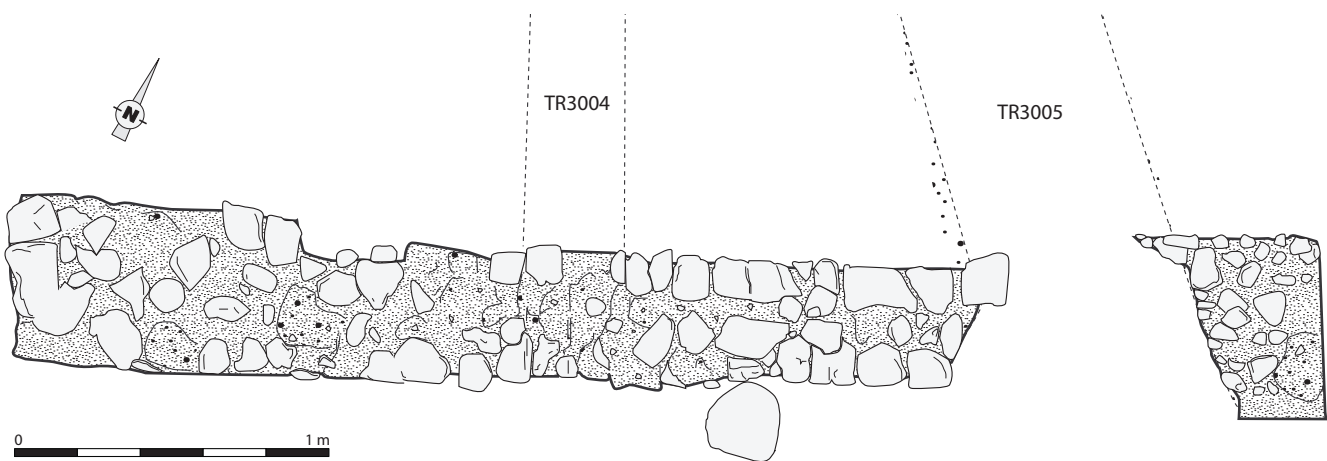


Fig. 225. Relevé du mur MR3003 et de la tranchée TR3004.

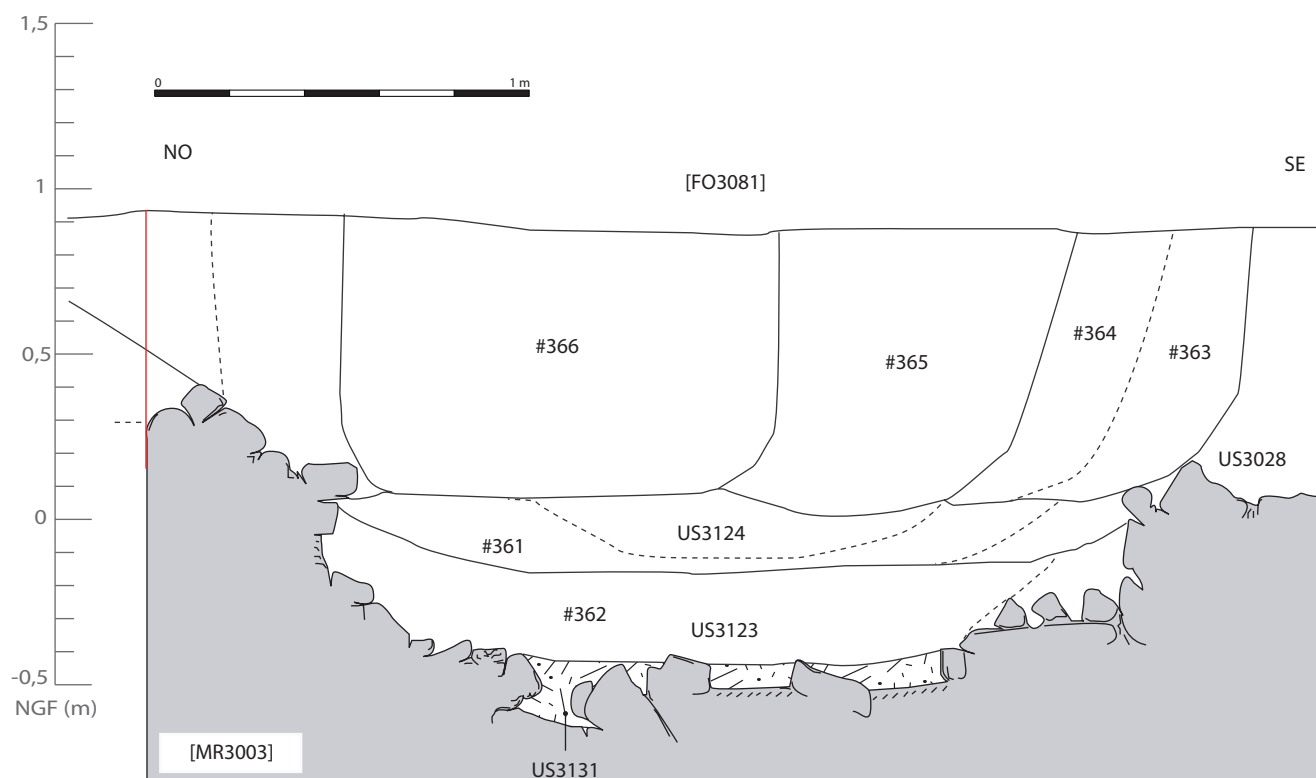


Fig. 226. Relevé en coupe du comblement de FS3081/3017, au niveau où celui-ci recoupe le corridor antique CN3010.

### 2.3. La palynologie

(S. G.)

L'analyse pollinique nous permet ici, grâce au puits d'une part et au fossé d'autre part, de bénéficier d'une image pollinique de la végétation à la fois locale et régionale. Le signal, largement dominé par la pinède et la bruyère arborescente (*Erica arborea*) sur toute la séquence du fossé FO3017, montre un maquis très fréquemment soumis aux différents phénomènes d'éclaircissements anthropiques ou naturels, que sont l'écobuage, les incendies accidentels et/ou l'exploitation de la chênaie, etc. Les valeurs du plantain lancéolé (*Plantago lanceolata*), des *Apiaceae*, des *Chenopodiaceae* et de *Polygonum* sp. peuvent laisser penser à la mise en pâture d'espaces avoisinants.

### 2.4. Chronologie

(P. E.)

Bien qu'il soit difficile de le prouver, le creusement de ces deux fossés ne paraît pas simultané. En effet, le sommet du fossé FO3081 (1,35 m NGF) est altimétriquement plus bas que le fossé FO3020 (1,55 m NGF). Il n'est pas impossible de supposer que l'un, FO3020, prend la succession de l'autre, FO3081.

### 2.5. Les alignements de pieux

(P. E., S. Gr, F. G.)

Dans la partie sud, sur toute la longueur du site, d'ouest en est, une série de poteaux en bois (PO3085) était plantée au sein de l'US3026<sup>13</sup>, suivant globalement les orientations antérieures. De cet alignement orienté nord-est/sud-ouest, 44 bases de pieux étaient conservées, disposées selon une maille d'environ un mètre<sup>14</sup>. Formant un ensemble très homogène, les pieux se présentaient sous la forme de fûts appointés débités dans des troncs d'une essence résineuse, sans doute du pin (*Pinus* sp.)<sup>15</sup>, conservés sur une longueur variant de 8 à 57 cm. Encore pourvus de leur écorce épaisse (intacte ou en décomposition), leur diamètre moyen était de 12,5 cm (de 7 à 15 cm). Leur extrémité, de 10 à 15 cm de longueur, très courte, était taillée en biseau et

<sup>13</sup> La conservation des pieux étant essentiellement due à la présence de la nappe, c'est elle qui a permis leur conservation jusqu'à une certaine hauteur, sans rapport avec la couche dans laquelle ils étaient plantés.

<sup>14</sup> Au sein de cet alignement, dans le secteur 1, on note une particularité formée par une concentration de cinq pieux (3112) présentant, dans l'ensemble, les mêmes paramètres morphologiques que les autres, dont la disposition rapprochée ne respectait plus la même maille, mais qu'il nous est malheureusement impossible d'interpréter.

<sup>15</sup> Il s'agit d'une estimation sur la base d'une observation à l'œil nu.

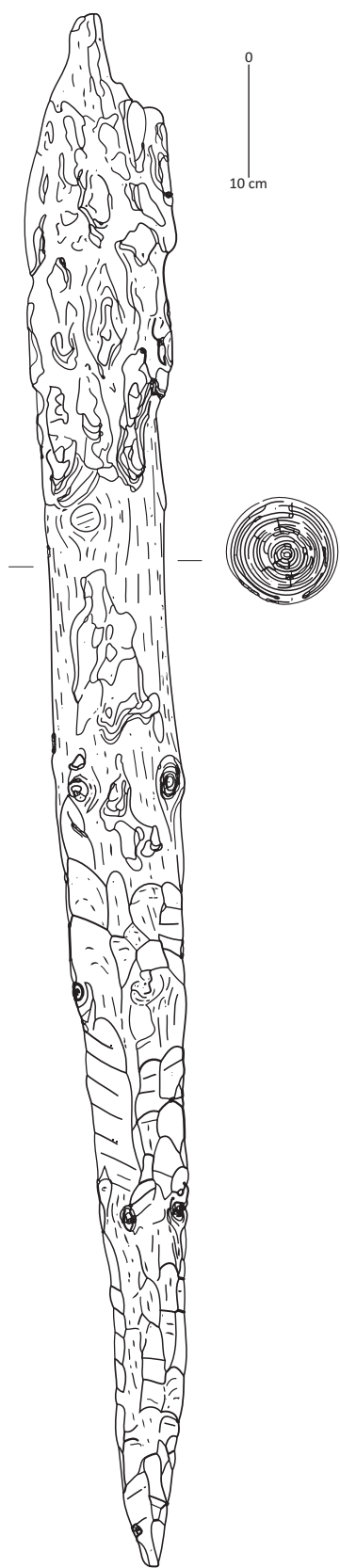


Fig. 227. PO3142/US3152.

seul un individu possédait une pointe à 2 pans (3100). Ainsi, compte tenu du faible enfoncement dans le sol, cet alignement de pieux ne peut être associé qu'à une construction légère et d'exécution simple et rapide, bien que soignée. Il constituait une sorte de palissade sans doute à mettre en relation avec le fossé FO3081, strictement parallèle, dont il n'était séparé que de quelques mètres.

Un deuxième série de poteaux (PO3142), contiguë, était composée de 20 pieux disposés selon deux rangées parallèles orientées nord-ouest/sud-est, rejoignant de manière perpendiculaire l'alignement PO3085<sup>16</sup>.

Il s'agit aussi de pieux confectionnés dans une essence résineuse, sans doute du pin (seul le pieu 3166 semble avoir été débité dans le bois d'une espèce de pin distincte des autres), dont le diamètre moyen sur écorce (conservée) était de 11 cm (de 8 à 14 cm). Deux d'entre eux, qui ont été prélevés et examinés, étaient conservés sur une longueur respective de 108 et 130 cm. Le pieu 3152 présentait une pointe couvrant près de la moitié de sa longueur, soit 60 cm environ, taillée à l'aide d'un outil à tranchant droit dont les coups sont marqués par des facettes peu profondes aux lignes d'éclatement perpendiculaires à l'axe du tronc et se chevauchant selon un tracé longitudinal. Un autre outil à tranchant courbe a servi aux finitions de la pointe, à raison de nombreuses percussions ayant creusé des facettes concaves, aux arêtes saillantes, suivant plusieurs axes longitudinaux sur le pourtour du pieu (fig. 227)<sup>17</sup>. La longueur et le diamètre de ces pieux ainsi que leur enfoncement profond, grâce à de longues pointes réalisées de manière soignée, permettent de lier le double alignement PO3142 à une structure plus massive que l'alignement de poteaux précédent. Cet ensemble de poteaux étant associé à l'US3129 correspondant à l'épandage du fossé FO3081, il pourrait s'agir de poteaux porteurs d'une superstructure en élévation, d'un aménagement de berge, ou plutôt d'une limite à cet épandage, comme un ponton utile lors des périodes de crues. L'hypothèse d'un chemin de bois traversant le fossé est séduisante mais ne peut être avancée qu'avec prudence dans la mesure où aucun pieu n'a été retrouvé dans le comblement du fossé.

<sup>16</sup> Cet alignement correspond aux pieux découverts dans l'angle sud-est de la parcelle lors des diagnostics archéologiques (Michel 1999, 17, tranchée 19).

<sup>17</sup> Le nombre élevé de pieux aurait justifié l'entreprise d'une analyse dendrochronologique, mais compte tenu du caractère juvénile des arbres à peine âgés de 20 ans au moment de leur abattage et des raisons déjà évoquées plus haut dans un tel cas, celle-ci n'a pas été mise en oeuvre sur ce matériel.

PREMIÈRE PARTIE : LA FOUILLE

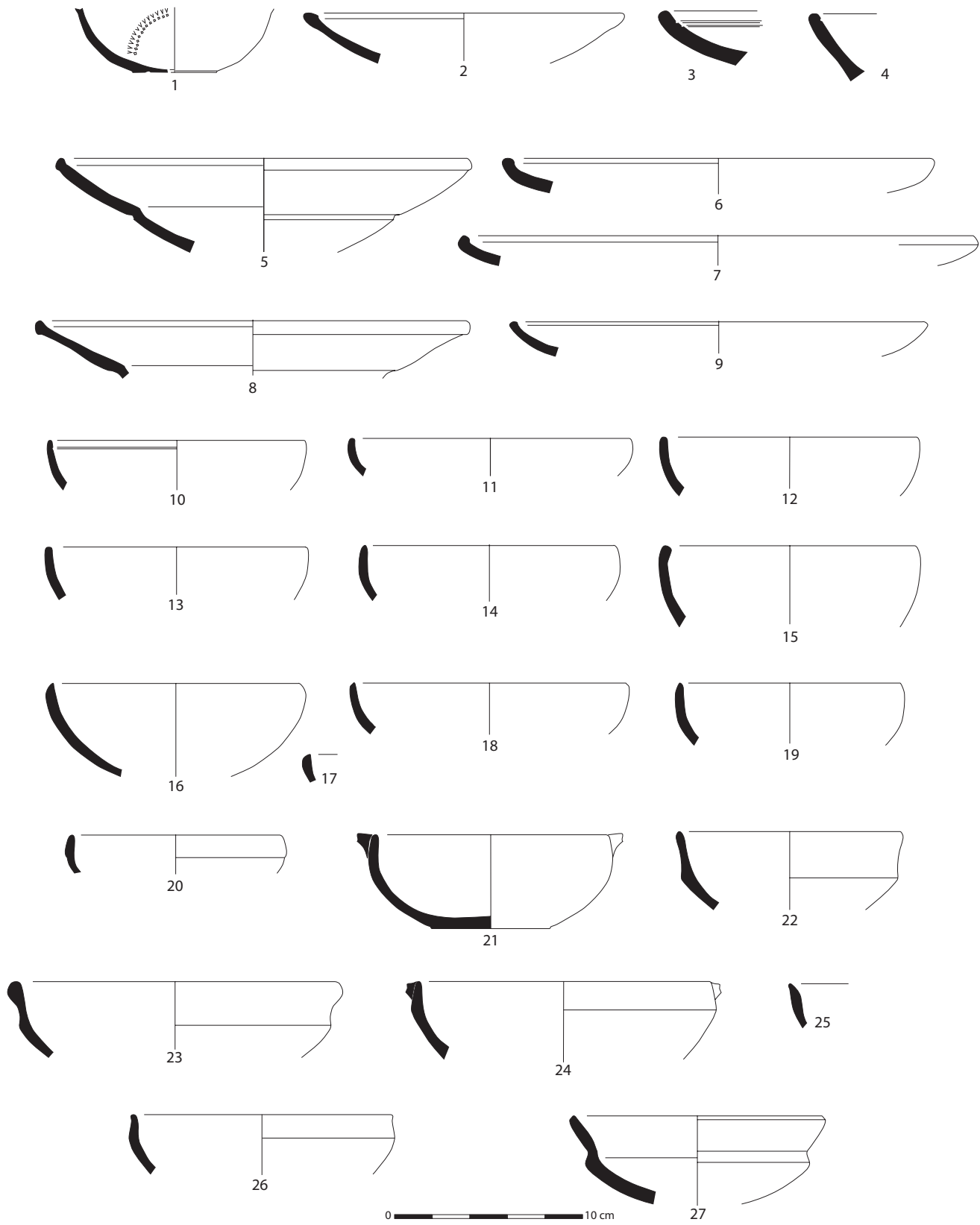


Fig. 228. Le mobilier céramique de la phase 5B.

## 2.6. Datation

### 2.6.1. Le mobilier céramique

(E. P.)

La phase 5B a fourni un lot de céramiques plus modeste, mais comparable à celui de la phase 5A, bien que les céramiques résiduelles y occupent une place encore plus importante (plus de 90 % du nombre de restes et plus de 95 % des individus). On signalera seulement le fond d'une petite coupe ou d'une râpe (fig. 228 - n° 1) en sigillée claire D (Treglia 2002) qui appartient probablement à une variante tardive du type Hayes 91D du VII<sup>e</sup> siècle (Atlante 1981, tav. XLIX.7).

Sur l'ensemble de tessons de céramiques modernes, on retrouve une majorité de fragments de céramique glaçurée fréjusienne dont :

- Des bords d'assiettes à grand marli (fig. 228 - n°s 2 à 9),
- Des coupes individuelles hémisphériques simples (fig. 228 - n°s 10 à 20) dont une avec des languettes de préhension sur la lèvre (fig. 228 - n° 21),
- Des coupes individuelles à bord en bandeau plus ou moins développé (fig. 228 - n°s 22 à 27),
- De grandes coupes à bord en bandeau (fig. 229 - n°s 1 et 2) et à bord en gouttière (fig. 229 - n° 3),
- Des jattes de préparation (fig. 229 - n°s 4 à 6),
- Des bords de pots d'hygiène (fig. 229 - n°s 7 et 8),
- Des cruches (fig. 229 - n° 9),
- Un pot à anse de panier (fig. 229 - n° 10).

On trouve encore un fragment en céramique pisane à «graffite polychrome» et quelques communes modernes (fig. 229 - n°s 11 à 15).

L'ensemble donne un *terminus* tout aussi imprécis que le mobilier de la phase 5A, mais certainement antérieur à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle.

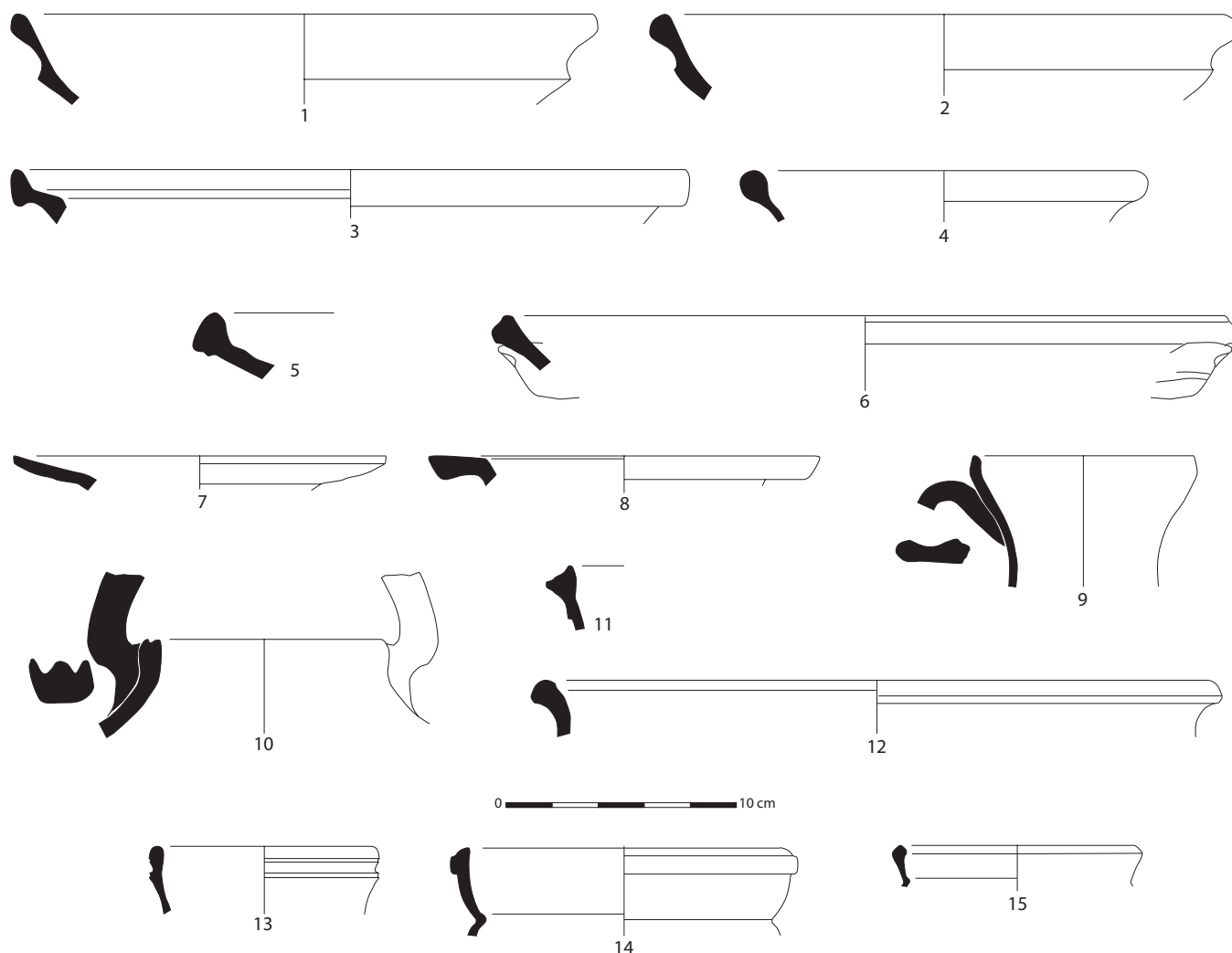


Fig. 229. Le mobilier céramique de la phase 5B.



Fig. 230. Amas de pierraille que l'on retrouve tout au long du comblement de FO3020.

### 2.6.2. Datation C14

(P. E.)

Compte tenu des précédentes interprétations faites au sujet de cet alignement de pieux repéré lors du diagnostic de J.-M. Michel en 1998, dans un premier temps interprété comme berge d'un chenal reliant l'Argens au bassin portuaire, puis plus récemment encore (Gébara, Morhange 2010, 47) comme des aménagements de berges antiques, deux datations radiocarbone ont été effectuées<sup>18</sup>.

La datation<sup>19</sup> obtenue indiquant le courant du XVIII<sup>e</sup> siècle et montrant ainsi une période de fonctionnement encore plus récente que celle suggérée par l'étude du mobilier céramique, évacuée définitivement, faut-il l'espérer, cette volonté tenace de voir ces alignements de pieux remonter à l'Antiquité.

### 2.7 Interprétation

(P. E.)

C'est durant cet état que s'observe de façon plus nette l'épierrement d'une partie des structures antiques existantes, en particulier les grands murs MR2002 et 2004. Ce fait indique clairement que ces murs ne marquaient plus aucune limite à cette époque.

18 Codes labo : Poz-21732 et Poz-21733

19 Respectivement 165 ± 30 BP et 145 ± 30 BP

La récupération des matériaux de construction pourrait être mise en rapport avec la réoccupation des thermes antiques de Villeneuve.

## 3. La phase 5, état C

### 3.1. Description

(P. E.)

Ce dernier état de la phase 5 correspond essentiellement sur le terrain au colmatage définitif des deux fossés, impliquant nécessairement une transformation dans la pratique agricole de la zone.

La partie sommitale du comblement de chaque fossé présente des caractéristiques qui permettent d'exclure un colmatage faisant suite à un abandon. En effet, la partie haute des comblements a été empierrée pour assainir définitivement la zone, à l'image des amas de pierraille que l'on retrouve tout au long du comblement de FO3020 (3007, 3023 et 3055) (fig. 230).

### 3.2. Mobilier céramique et datation

(E. P.)

Dans la phase 5C, qui correspond à la fin du fonctionnement des différentes structures dès la phase 5, le mobilier d'époque moderne dépasse le mobilier résiduel antique en nombre d'individus. Malgré la quantité de céramiques recueillie, il est difficile de

distinguer la datation de la phase 5C de celle des phases 5A et 5B. En effet, on y retrouve une majorité de céramiques glaçurées de Fréjus, notamment :

- Des assiettes creuses à large marli (fig. 231 - n<sup>os</sup> 1 à 7),
- Des coupes hémisphériques (fig. 231 - n<sup>os</sup> 8 à 10),
- De grandes coupes à bord en bandeau (fig. 229 - n<sup>o</sup> 11) et à bord en gouttière (fig. 231 - n<sup>o</sup> 12),
- Quelques cruches (fig. 231 - n<sup>os</sup> 13 et 14),
- Quelques jattes (fig. 231 - n<sup>o</sup> 15),
- Des pots à bord droit (fig. 231 - n<sup>os</sup> 16 et 17).

Cependant, on signale encore quatre fragments de céramique à pâte blanche et glaçure verte métallique

appartenant à deux objets. Le premier semble être une coupe à bord ourlé, le second, une bouteille ventrue à anses de préhension horizontales. On connaît des objets au profil semblable à Martigues et sur l'épave de *la Dorothea*, datés de la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle (Amouric *et al.* 1999, 214, 236). Si l'on accepte ce parallèle, ce sont donc ces fragments qui donnent le *terminus* de la phase 5C. De façon marginale, il faut encore noter la présence d'un fragment de bol en faïence de la région de Valence. Le décor bleu sur fond blanc est semblable à celui des coupes mises au jour dans l'épave *Carro 4*, à l'ouest de Marseille, datée du milieu du XV<sup>e</sup> siècle (Amouric *et al.* 1999, fig. 90-91).

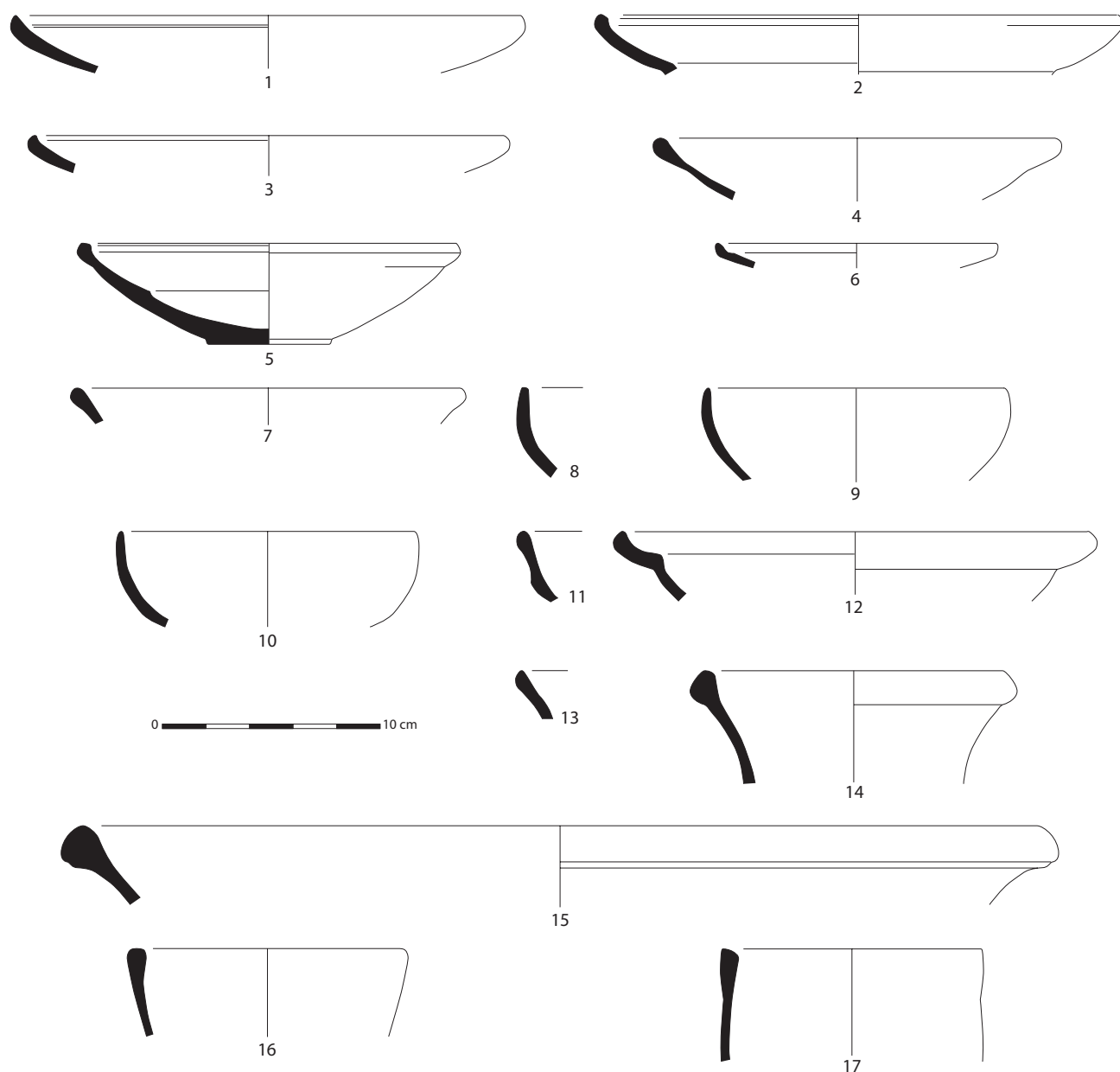


Fig. 231. Le mobilier céramique de la phase 5C.



### 3.3. Interprétation

(P. E.)

Ces derniers aménagements, principalement l'assainissement des deux grands fossés, doivent être mis en relation avec la transformation du domaine probablement sous la volonté du nouveau propriétaire. En effet, la bastide de Villeneuve telle qu'elle apparaît dans ces grandes lignes aujourd'hui, remonterait

à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle (Rivet *et al.* 2000, 333). Selon J.-F. Girardin, qui signale l'existence de structures antiques sous la Ferme de Villeneuve, le bâtiment se trouvait en 1729 sur « un domaine considérable, appartenant à M. de Suffret » (Girardin 1729, 61-63).

La ferme n'est pas représentée sur la carte de Goguet de 1752, mais on peut voir dans le secteur concerné le long du chemin dit de Villeneuve, la représentation de nombreux champs cultivés.